

---

M.E.S., Numéro spécial, Kinshasa, 25 mai 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

ISSN (en ligne) : 2790-3109

ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 1<sup>er</sup> juin 2022

---

**Numéro spécial consacré au thème :**

*Regards croisés sur les 20 ans d'existence et d'exercices de la  
Chaire de Dynamique Sociale*

*Kinshasa, 25 mai 2022*

III.

LA CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE ET  
LA RECHERCHE FONDAMENTALE

**Autour du non-dit sur les textes proposés à la revue  
« *Mouvements et Enjeux Sociaux* » pour publication**

par

**Sylvain Shomba Kinyamba**

*Professeur Ordinaire, Université de Kinshasa*

**Michel Kandolo Edungu**

*Chef de Travaux, ISTM-Kinshasa*

## **Introduction**

En réfléchissant sur le style que doit adopter tout chercheur désireux de vulgariser les résultats de son enquête de terrain dans une revue spécialisée, Fernand Angué, à travers un parallélisme bien choisi et teinté d'une certaine solennité esquisse les traits caractéristiques d'un tel style. Suivons-le à travers ce parallèle :

*« Les Lettres imaginent les fins, la science construit les moyens de les atteindre. Ainsi se dessine l'humanisme nouveau : la science aveugle et le paralytique lettré doivent s'associer. Il faut désormais que tout lettré fasse l'effort dont parlait Pascal pour s'initier aux mathématiques, le langage des hommes nouveaux ; que tout scientifique devienne lettré, non pas comme un homme ayant « tout lu », mais comme un homme ouvert à tous les grands problèmes humains sachant pourquoi il s'adonne à la science et en vue de quelle fin » (22).*

Pour dire les choses autrement, retenons qu'« on ne s'improvise pas poète, ni romancier. Mais qu'on peut avoir à cœur de s'exprimer avec efficacité, et même avec élégance dans les multiples écrits que requiert la vie de tous les jours et, particulièrement, lorsqu'au terme d'une enquête de terrain, un chercheur se sent dans l'obligation de rédiger un article scientifique à adresser à une revue spécialisée pour faire connaître les résultats de ses investigations.

Ainsi, la présente réflexion n'a pas pour objectif d'exposer de grandes théories sur l'écriture d'un article scientifique que l'on se propose de publier dans un périodique traitant avec certaine ampleur et rigueur, des questions variées, politiques, littéraires, scientifiques, etc. Ce que nous voulons, d'un bout à l'autre de ce qui est mis en avant à travers ces lignes, c'est d'essayer de poser quelques balises à l'attention de tous ceux qui veulent, un jour ou l'autre,

---

<sup>22</sup> ANGUE, F., *L'épreuve de français. Grands concours scientifiques et aux examens d'administration*, Paris, Bordas, 1968, p.74.

publier un article dans une périodique, notamment, dans les *Mouvements et Enjeux Sociaux*, MES en sigle, en montrant la part importante qui revient, à son comité de rédaction pour arriver à livrer des avis afin qu'un texte soit publié ou non dans cette revue de la Faculté des Sciences Sociales, de l'Université de Kinshasa. En effet, pour rendre le texte reçu éligible à la publication dans cette périodique, aujourd'hui, une revue internationale, et considérant l'ampleur des limites que témoignent pas mal des textes qui parviennent aux MES, il est pour nous une obligation que de lancer une fière chandelle au comité de rédaction de cette revue, au regard de la grande charge qui revient à cette assemblée de lecteurs, une charge qui pèse lourdement sur ses épaules dans la remise à niveau de beaucoup de projets d'article qui lui sont destinés pour une éventuelle publication.

En vue de mieux décrypter notre thème, outre cette brève introduction ainsi qu'une conclusion qui y met un terme, ces considérations attentives autour du non-dit sur les textes qui sont proposés à la revue MES pour publication, portent sur trois points. Le premier dit ce qu'écrire un article scientifique signifie. Le deuxième établit une hiérarchie de valeur des textes qui sont reçus par la périodique MES. Le troisième spécifie le rôle joué par le comité de rédaction de la revue dans le relèvement du niveau des textes avant de pointer les principales limites constatées dans le style des auteurs des articles.

### 1. Qu'est-ce qu'écrire un article scientifique ?

Même lorsqu'on sent que la volonté est tenace pour écrire, l'inspiration seule ne suffit pas. Il faut pour cela, disposer d'une méthode appropriée et travailler intensément pour arriver à subordonner la forme à la pensée qui, elle-même est soumise à la raison qui doit se dégager de la clarté et de la pureté du style. De là, la célèbre formule de Boileau :

*« Avant donc que d'écrire apprenez à penser.  
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,  
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.  
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.  
Et les mots pour le dire arrivent aisément <sup>(23)</sup> »...*

En effet, le style n'est rien d'autre que l'aspect de l'expression littéraire dû à la mise en œuvre des moyens d'expression dont le choix résulte des conditions du *sujet*, de la rédaction personnelle de l'auteur en situation. Quant au terme *choix* repris ici, il consiste dans l'implication de la volonté de celui qui choisit. De là, cette évidence de Buffon selon laquelle « le style c'est l'homme ». Ce qui signifie que le langage est d'abord et avant tout l'expression d'une expérience individuelle, c'est-à-dire que le langage reste l'expression privilégiée

---

<sup>23</sup> BOILEAU, N., cité par LAGARDE, A. et MICHARD, L., *XVIII<sup>e</sup> siècle. Les grands auteurs français du programme*, Paris-Montréal, Bordas, 1970, p.340.

des idées et des sentiments propres à chaque individu se confondant avec l'individu lui-même. Ce qui justifie largement le bienfondé de l'équation : « langage = pensée = caractère = l'homme ».

Dès lors, écrire, devient traverser et travailler un ensemble de lecture, car qu'est-ce qu'écrire si ce n'est toujours ordonner une multitude de fragments langagiers de niveaux divers, reçus consciemment et inconsciemment, dans le passé et le présent du moment de l'écriture ? Cet « ordonnancement » propre à un acte d'écriture et à travers lequel l'écrivain fait quelque chose, est, en même temps, bouleversement de textes déjà présents, d'une manière ou d'une autre, chez celui qui écrit. Et d'abord évidemment, l'écriture est lecture de l'alphabet : lecture qui reçoit des unités, modifie leur ordre institutionnel et produit des textes nouveaux, les unités morphologiques et lexicales. Ensuite, écrire est certainement aussi traiter le dictionnaire de la même manière que l'alphabet : même si les mots appris sont toujours rencontrés dans un certain contexte, nous nous les approprions en démontant ces textes pour en faire d'autres.

Mais l'écriture est, plus largement encore, un processus d'intertextualité, car ce ne sont pas seulement les lettres ou les mots qui nous permettent d'écrire, c'est l'ensemble des séquences textuelles que nous avons « lues » et que, sans trop le savoir, nous pouvons découper, déconstruire, transformer à notre guise. Il n'y aurait pas d'écriture personnelle, disait V.Y. Mudimbe, s'il n'y avait le vol de la lecture. C'est pourquoi pour J. Kristeva : « Le verbe *lire* avait pour les Anciens, une signification qui mérite d'être rappelée et mise en valeur en vue d'une compréhension de la pratique littéraire. « Lire était aussi « ramasser », cueillir, épier, reconnaître les traces, prendre, voler. Ainsi, lire dénote, donc, une participation agressive, une active appropriation de l'autre. *Ecrire* serait le *lire* devenu production. Le plagiat est nécessaire » (24).

D'ailleurs, tout texte garde, plus ou moins, la trace de ces « annexions textuelles » qui l'ont permis et que ces annexions n'enlèvent rien à l'originalité de leur traitement. Pensons, plus précisément, aux articles scientifiques pour lesquels nous consacrons cette réflexion et qui sont émaillées de citations. Ils constituent des assemblages de textes chargés de construire la synthèse du chercheur. Les citations mises entre guillemets, s'emboîtent dans un autre texte sans guillemets. Mais cette seconde part textuelle est-elle plus personnelle que la première ? N'est-ce pas qui c'est plutôt dans le jeu même de ces diverses strates détachées et recollées que se marque le travail de l'écrivain ? (25) N'est-ce pas aussi que c'est ce mouvement qui rend possible l'avancée de

<sup>24</sup> KRISTEVA, J., *Recherche pour une sémanalyse*, Paris, Tel Quel-Seuil, 1969, p.181.

<sup>25</sup> FOSSION, A. et LAURENT, J-P., *Pour comprendre les lectures nouvelles. Linguistiques et pratiques nouvelles*, Bruxelles, Paris, De Boeck, 1981, p.167.

l'écriture ? <sup>(26)</sup>. Pour Derrida, « écrire ou greffer, c'est la même chose : c'est le même mot ».

Soulignons bien qu'à travers un tel travail de déconstruction et de reconstruction, se manifeste autant la liberté que la contrainte. Si, en effet, il n'est possible d'écrire qu'à partir des lectures antérieures, c'est grâce à la possibilité de faire autre chose que répéter ces lectures, que l'écriture advient vraiment. Et, pour le sujet qui écrit, advenir dans son acte d'écriture, c'est pouvoir mettre au travail les textes lus, leur chercher un sens « en avant », leur donner d'agir à nouveau. Ecrire implique une lecture qui sauvegarde l'autonomie du texte. Nous n'écrivions jamais si les textes n'étaient tournés que vers leur passé <sup>(27)</sup>. Voilà succinctement brossé ce qu'écrire signifie. S'agissant des textes qui sont reçus par MES pour être publiés, ont-ils tous un même niveau de maîtrise et de perfection ?

## 2. Hiérarchie de valeur des textes reçus par la revue MES

La *Chaire de Dynamique Sociale* (CDS), tout en étant un grand Centre de recherche de l'Université de Kinshasa, mondialement connu, rayonne, pour une large mesure, à partir de sa revue scientifique multidisciplinaire dénommée *Mouvements et Enjeux Sociaux* (MES). Ainsi que cela ne cesse de se confirmer, au jour le jour, cette revue reçoit des textes qui proviennent des divers horizons (Kinshasa, arrière-pays, Afrique, Europe, Canada, etc.) et des filières diversifiées (Facultés et Sections fonctionnant à travers des Universités et Instituts d'Enseignement Supérieur de la RDC et de l'étranger). Ces différents textes, qu'on le veuille ou non, sont des niveaux variables selon qu'ils portent des signatures des professionnels, c'est-à-dire des habitués de l'écriture scientifique, dotés qu'ils sont de l'expérience de terrain ou selon que leurs auteurs sont des néophytes dépourvues d'un degré élevé d'expérience. Généralement, ces blancs-becs, ces godelureaux, assez sûrs d'eux-mêmes, parce qu'ils sont peu ou pas du tout encadrés ou parce qu'ils évoluent loin des professeurs à même de leur porter assistance en matière de recherche scientifique, envoient à MES des articles qui traduisent leur manque d'expérience.

Cela étant, ci-dessous, nous établissons une hiérarchie de valeur des projets d'articles qui sont reçus par la CDS pour être publiés dans les MES, en quatre catégories :

- des textes excellents et qui, pour la plupart, sont jugés d'un niveau quasi parfait ;

<sup>26</sup> KRISTEVA, J., Op.cit., p.148.

<sup>27</sup> FOSSION, A. et LAURENT, J-P., Op.cit., p.158.

- des textes estimés très bons, c'est-à-dire des textes pour lesquels leurs auteurs se sont montrés distraits par endroit en péchant sur quelques mesquins détails ;
- des textes moyens ;
- des textes insuffisants et qui sont non éligibles à la publication.

S'agissant de deux premières catégories de textes, c'est-à-dire des textes qui sont estimés excellents et très bons, il revient au comité de rédaction d'examiner des coquilles de saisie, la ponctuation, les signes diacritiques et, parfois, quelques rares erreurs de syntaxe en amendant certains tours de style.

Quant aux textes classés moyens, ils constituent la base du travail que réalise le comité de rédaction de *MES* en vue de relever leur niveau et donc de les rendre publiables lorsqu'ils portent sur des thèmes excitants. Comme on peut le constater, la CDS ne se donne pas l'objectif de perdre des textes moyens. Aussi le Centre se charge-t-il de les retravailler lorsque le thème abordé se révèle alléchant, c'est-à-dire lorsque ce thème est porteur d'un débat scientifique. Pour les textes de ce niveau, la CDS se fait le devoir d'entrer en contact avec leurs auteurs physiquement afin d'échanger avec eux de vive voix lorsqu'ils sont sur place à Kinshasa. Mais lorsqu'ils sont situés en dehors de Kinshasa, le centre privilégie des entretiens téléphoniques en vue de les accompagner pour trouver ensemble une meilleure issue pour des textes qui, sans cela, risquent d'aller terminer leur course dans la poubelle. A proprement parler, quel rôle est dévolu au comité de rédaction de la revue *MES* ?

### **3. Du rôle et de l'intervention du comité de rédaction de la revue dans le relèvement de niveau des textes reçus et des principales limites pointées dans le style des auteurs des projets d'articles**

#### *3.1. Du rôle et de l'intervention du comité de rédaction de la revue dans le relèvement de niveau des textes reçus*

A l'instar de toutes les revues spécialisées au monde, les *Mouvements et Enjeux Sociaux (MES)* disposent, eux aussi, d'un comité de rédaction constitué, dans sa majorité, des Professeurs d'universités dont l'aura, le prestige et le penchant pour la recherche sont suffisamment actés pour être relevés. Aux côtés de ces chercheurs aguerris et chevronnés, on trouve certains chercheurs juniors qui, à force de côtoyer des maîtres chevronnés, sont dotés d'expérience et de savoir-faire. Et comme tels, ils rendent service à la CDS et à sa revue.

Cela étant, quel rôle joue ce corps d'élite dans le relèvement du niveau des textes reçus par *MES* afin de les rendre éligibles à la publication ?

Dans les pages précédentes, nous avons établi une hiérarchie de valeur des textes qui sont reçues par la CDS pour publication dans sa revue *MES*. À ce niveau, cette tâche revient presque exclusivement au Comité de rédaction pour établir cette hiérarchie. Mais surtout, ne perdons pas de vue que tous les textes

qui parviennent à cette revue scientifique ne sont pas d'un même niveau de profondeur dans leur fond comme dans leur forme. De là, tout l'intérêt que revêt le comité de rédaction qui procède à la lecture analytique, détaillée et méthodique dans la construction du sens véritable de tout texte soumis à l'appréciation de ses membres, surtout lorsque le texte est estimé de niveau moyen. Pour arriver à cette catégorisation, le comité de rédaction de la revue se réfère au fond et à la forme de chaque article reçu.

C'est ainsi que pour le comité de rédaction, l'exigence de la forme et qui est la surface sensible, la matière, le procédé rhétorique constitue un impératif, car le style lui renvoie l'image de l'auteur de l'article. Quant à l'étude de fond, le comité se base sur la pensée de l'auteur, ses sentiments, c'est-à-dire son vouloir dire. Autrement dit, le fond est ce que l'auteur a voulu déposer d'idées et d'affects dans le texte avant même qu'il soit lu.

De ce point de vue, lire un projet d'article reçu est pour le comité de lecture, traverser la forme pour atteindre le fond et communier à la pensée de l'auteur en permettant au lecteur de surtout jouer sur un axe de « profondeur ». Ce n'est donc pas par hasard si dans « profondeur » on peut voir le mot « fond ».

Bien plus, dans son appréciation des textes soumis à son expertise, le Comité de lecture de *MES* ne s'arrête pas qu'aux seuls *forme* et *fond*. Il pousse plus loin sa curiosité jusqu'à vérifier la pertinence des questions de recherche telle que formulée par le chercheur. De même, il vérifie si le sujet traité ne relève que d'une simple évidence, sur un débat moins porteur autour d'un sujet qui a été tourné et retourné à satiété. Un tel sujet est moins éligible au débat scientifique. Poussant sa curiosité plus loin encore, le Comité n'oublie rien et pas moins la démarche méthodologique suivie pour l'enquête et pour l'analyse des résultats obtenus (interprétation des résultats).

Ainsi qu'on s'en rend compte, c'est au comité de rédaction qu'il revient de valider le thème de recherche abordé par rapport à la vocation de la revue qui est les sciences sociales et humaines. A plusieurs reprises, le comité de rédaction se substitue aux auteurs des articles en s'adonnant à des lectures supplétives dans le souci de redresser la pensée de l'auteur du texte concerné et parfois même, qu'il lui arrive d'achever une idée qui n'a été exploitée que partiellement.

Tout cela, bien de chercheurs ne l'aperçoivent pas, portés qu'ils sont dans l'euphorie d'avoir réussi à faire publier leurs articles chez *MES* et oubliant importés par cette sensation de confiance retrouvée qu'en amont, il existe un corps de métier qui a mis la main à la pâte et qui ne sont autres que les membres du comité de rédaction de la revue. Ce qui atteste du rôle, de l'étendue et de la

qualité du service que rend le comité de rédaction, ces héros dans l'ombre, à tous ceux qui souscrivent aux *MES* pour vulgariser leurs résultats de recherche. Ici, les membres du comité de rédaction sont des véritables chevilles ouvrières, c'est-à-dire des éléments clés sur lesquels repose l'activité de lecture des articles à la CDS et à travers lui, aux *MES*, dans l'intérêt de la communauté des chercheurs.

### *3.2. Principales limites de style commises par les auteurs des projets d'article envoyés pour publication aux MES*

Beaucoup de chercheurs, en envoyant leurs projets d'article à *MES*, oublient à tort ou à raison qu'écrire, c'est communiquer à différer à quelqu'un qui n'est pas là au moment de l'écriture. Ce qui sollicite de la part de l'auteur, toute l'attention nécessaire pour élaborer son message, car c'est ce texte écrit qui, à lui seul, donne toutes les informations. Ainsi donc, écrire c'est faire « acte de volonté et d'intelligence ». Autrement dit, tout type d'écrit se prépare, car écrire, c'est parler à quelqu'un, surtout lorsque cet écrit a pour nom « article scientifique » qui se propose de vulgariser les résultats d'une recherche bien menée. Ce qui requiert davantage une longue et pénible préparation étant donné qu'il s'agit de mettre des mots sur les idées que l'on cherche à faire prévaloir, tout en n'oubliant surtout pas que le destinataire de votre texte n'aura que cet écrit pour vous comprendre.

Dès lors, lui en avez-vous dit assez ? Il faut pour cela, vous mettre à sa place. Si c'était vous qui receviez cet article scientifique que vous lui destinez pour lecture, vous poseriez-vous encore l'une des questions suivantes : qui ? quand ? où ? pourquoi ? comment ? Si l'une de ces conditions s'impose, il faut compléter votre texte pour y ajouter l'information qui manque. N'ayez pas peur d'être précis, car c'est à cette condition que vous serez compris afin de permettre à votre texte de recueillir des avis favorables pour sa publication à la revue de la CDS.

Au regard de ce qui vient d'être dit, nous pouvons déclarer à ce niveau et, sans fard, que pour les textes qui arrivent aux *MES*, peu d'entre eux seulement sont excellents et/ou très bons. Ce qui sous-entend que pour que ces textes soient publiés, leurs auteurs font subir au comité de rédaction un véritable chemin de croix, tant ces textes portent des véritables entorses à la langue française et cela sur tous les plans (syntaxe, orthographe, sémantique, ...). Écoutons à nouveau ce qu'enseigne Nicolas Boileau sur l'art d'écrire :

*« Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage ;  
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;  
Polissez-le sans cesse et repolissez ;  
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez (28) ».*

<sup>28</sup> BOILEAU, N., cité par LAGARDE, A. et MICHARD, L., *op. cit.*, p.341.

Pour cela :

- Gommer les répétitions, en vérifiant que l'on n'a pas utilisé plusieurs fois de suite le même mot, ou deux mots du même champ lexical (mots de la même famille).
- Si l'on s'aperçoit que l'on a des tics, il faut chercher dans un dictionnaire, les termes ou les expressions qui traduisent sa pensée à l'aide de mots différents de ceux que l'on emploie trop souvent.
- Il faut éliminer dans ses écrits les redondances, car mieux vaut un seul mot bien choisi qu'une accumulation.
- L'orthographe est la politesse de celui qui écrit. A cela, il faut vérifier le genre d'un substantif, le pluriel d'un adjectif, l'accord d'un participe passé ... Ce qui ne relève ni du luxe, ni de la maniaquerie. C'est la moindre des attentions que l'on puisse manifester à ceux qui sont proposés pour la lecture de votre texte. C'est faire preuve de beaucoup d'irresponsabilité que d'imputer votre manque d'attention à celui qui s'est chargé de la saisie du texte que l'on se propose d'envoyer à une revue.

En effet, et c'est là un constat, beaucoup parmi ceux qui envoient leurs textes pour publication aux *Mouvement et Enjeux Sociaux* ne se renseignent pas préalablement sur les exigences de la revue dans la publication des textes, notamment, sur le rendu des références nécessaires, c'est-à-dire de toutes ces formules qui permettent de signaler une assertion qui nécessitent d'être étayée par une source. Dans les MES, on préfère rendre celle-ci en notes infra-paginales. Ne pas observer ce principe, c'est surcharger inutilement le comité de lecture de la revue. Entre dans cette ligne de compte, tous ces résumés des articles et/ou des abstracts qui manquent de concision et que l'on croit n'être que des détails sans importances alors que leurs corrections impactent négativement sur le temps de répit du comité de rédaction qui n'a pas que cela à faire dans la vie.

## **Conclusion**

Pour un chercheur, qu'il soit un chercheur senior ou un chercheur junior, écrire, c'est mettre en œuvre un système de signes linguistiques, qui constituent la langue en permettant la communication et l'expression de la pensée. Pourquoi nous arrêter ici à l'écriture qui est le lieu où tout savoir prend forme et s'exprime ? Pour deux motifs essentiels.

D'une part, nous voulons insister sur la mise en relation, car l'acte d'écriture entre dans le champ humain. Autrement, qu'est-ce qu'être humain sinon être pris dans un circuit de communication et de relation à autrui par la médiation du langage ? Ainsi doit-il être de tous les textes qui sont reçus par

*MES* en vue de procéder à la vulgarisation des résultats de recherche auxquels les chercheurs sont parvenus.

D'autre part, l'écriture en tant qu'elle relève des sciences de langage a un statut tout à fait particulier. Elle est le lieu où tout savoir scientifique, prend forme et s'exprime. La biologie, c'est du discours (logos) sur la vie. La psychologie, c'est du discours (logos) sur le psychisme. La sociologie, c'est le discours (logos) sur le fonctionnement social. Dès lors, comment pourrait-on réfléchir à la démarche scientifique sans tenir compte du fait que les sciences, c'est du discours, c'est du langage qui requiert une certaine dose de précision et de clarté ? Voilà pourquoi, nous proclamons haut et fort, qu'à la Chaire de Dynamique Sociale, nous sommes à la hauteur de l'évènement. On n'est pas seulement un centre qui imprime les textes en vue de leur publication, mais surtout qu'à la CDS, on tient compte de la dimension binaire dans le fonctionnement linguistique : l'axe de la signification ou du rapport au réel et l'axe de communication ou du rapport à autrui.